

SÉANCE ORDINAIRE
3 OCTOBRE 2016, à 20h00
ORDRE DU JOUR

- 1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2 - Adoption des minutes de la séance ordinaire du 6 septembre 2016
- 3 - Adoption des minutes de la séance extraordinaire du 12 septembre 2016
- 4 - Approbation des comptes
- 5 - Lecture de la correspondance et dépôt aux archives
- 6 - Paiement du 2^e versement de la somme payable par la municipalité pour les services de la Sûreté du Québec
- 7 - AVIS DE MOTION (Reconduction Programme d'accès à la propriété)
- 8 - Félicitations et remerciements (Journée de la Culture à Saint-Adelphe)
- 9 - Tirage de 4 bons d'achat dans le cadre de l'activité *Les Trous gourmands*
- 10 - Autorisation au Comité des Fêtes du 125^e-100e à utiliser un espace devant le presbytère pour installer une plaque souvenir, en hommage aux soldats de Saint-Adelphe ayant participé à la guerre 1939-1945
- 11 - Autorisation à la coordonnatrice et à la conseillère responsable de la bibliothèque pour assister à la rencontre d'automne du Réseau Biblio
- 12 - Dérogation mineure René Desourdy (hauteur d'une clôture dans la marge de recul avant)
- 13 - Demande de prêt gratuit de la salle municipale pour offrir des classes de yoga
- 14 - Présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme *Réhabilitation du réseau routier local Volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local* ((Rte Bureau Rg St-Joseph)
- 15 - Présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme *Réhabilitation du réseau routier local-Volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local* (pour l'élaboration des plans et devis) (Rte Bureau Rg St-Joseph)
- 16 - Appui à la Commission scolaire de l'Énergie dans sa demande de subvention pour la construction d'un gymnase à l'école Primadel (Saint-Adelphe)
- 17 - REJETÉ *Parution de deux publicités dans le journal Autour d'Elles de Femmes de Mékinac*
- 18 - Félicitations à Madame Raphaëlle Côté-Germain pour le prix remporté dans le cadre du concours (*Coup de cœur culturel*) tenu lors du Forum organisé par Culture Mékinac
- 19 - Présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet RIRL auprès de Transports, Mobilité durable et Électrification des transports *Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) (Projet Section route 352)*
- 20 - Présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme Réhabilitation du réseau routier local auprès de Transports, Mobilité durable et Électrification des transports (*Élaboration des plans et devis*) (*Projet Section Route 352*)
- 21 - Prêt gratuit de la salle municipale pour une activité scolaire concernant une formation donnée aux enfants sur les comportements canins
- 22 - VARIA :
 - A) Déneigement des bornes-fontaines et des chemins d'accès au réservoir, au puits d'eau potable et au site d'assainissement pour l'hiver 2016-2017
- 23 - Période de questions
- 24 - Levée de l'assemblée

Daniel Bacon, Dir. général, Sec.-trésorier

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le troisième jour d'octobre de l'an 2016, à 20h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présentes madame la conseillère Bernita Tétrault, messieurs les conseillers Mario Montambault, Léon Gagnon, Michel Denis et Jean Baillargeon, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire monsieur Paul Labranche.

Absence motivée de madame la conseillère Line Lapointe.

Huit (8) contribuables assistent à la rencontre.

Ouverture de l'assemblée à 20 h.

2016-10-244 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par monsieur le Maire. **Adopté**

2016-10-245 Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 6 septembre 2016

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 septembre 2016, soit adopté tel que rédigé par le directeur général. **Adopté**

2016-10-246 Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 12 septembre 2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 12 septembre 2016, soit adopté tel que rédigé par le directeur général. **Adopté**

2016-10-247 Approbation des comptes

13060 Société canadienne des Postes	10,39
13061 Jonathan Roberge	67,50
13062 Hydro-Québec	149,86
13063 Denis Francoeur	100,00
13064 Jean Rousseau	576,60
13065 Danielle Fredericks	43,00
13066 Paul Labranche	16,20
13067 Société canadienne des Postes	93,39
13068 L'Union Vie	1 213,65
13069 Jacques Gagnon	100,00
13070 Sylvain Gagnon	60,30
13071 Jean Rousseau	576,60
13072 Hydro-Québec	392,76
13073 Telus	46,52
13074 Danielle Fredericks	43,00
13075 Paul Labranche	25,00
13076 Philippe Dufresne	50,00
13077 Société canadienne des Postes	10,39
13078 Telus	723,13
13079 Robert Perron	161,50
13080 Thérèse Lafontaine	40,00
13081 Danielle Fredericks	43,00
13082 Jean Rousseau	576,60
13083 Hydro-Québec	111,13

13084 Société canadienne des Postes	93,39
13085 Nicole Lemay	1 000,00
13086 Danielle Fredericks	43,00
13087 Les Produits Amsterdam	742,33
13088 Béton Crête	419,66
13089 ANNULÉ	
13090 Buromobil St-Maurice inc.	143,72
13091 Centre d'entretien du camion	381,77
13092 Centre de simulation médicale	390,92
13093 Jean-Pierre Charest	3 279,50
13094 Service Cité propre inc.	3 266,89
13095 Groupe CLR	130,56
13096 – 13097 COOP Univert	2 383,36
13098 Distribution Robert enr.	208,72
13099 Daniel Durocher inc.	4 920,19
13100 Les Entreprises Crête inc.	30 806,25
13101 Environex	446,10
13102 Distribution Vithemon	25,00
13103 Fédération québécoise des municipalités	170,30
13104 Fournitures Denis	130,79
13105 Le Groupe A & A	64,42
13106 Librairie L'Exèdre	89,10
13107 Lignco inc.	258,70
13108 Machinerie Roberge inc.	1 707,38
13109 Marcel Guimond & Fils	15 159,29
13110 Medi Secur	73,50
13111 MicroGest	148,07
13112 MODOC	370,80
13113 M.R.C. de Mékinac	33 210,95
13114 Michel Tousignant	3 032,71
13115 Mauricie Trans-Portes	1 184,47
13116 Tremblay, Bois, Mignault, Lemay	1 508,36
13117 Équipements de sécurité Hotte	239,04
13118 Biblio CQLM	50,00
13119 Hydro-Québec	66,02
13120 Société historique St-Adelphe	500,00
13121 Buromobil St-Maurice inc.	28,74
13122 François Douville	25,00
13123 Sylvain Gagnon	25,00
13124 Gilles Roberge	25,00
13125 Hydro-Québec	880,24

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu:

Que le directeur général soit autorisé à payer les comptes approuvés.

Je, Daniel Bacon, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes courants de septembre 2016 ci-dessus approuvés. **Adopté**

Correspondance aux archives

Jacques Thiffault Comité Fêtes 125 - 100: Demande pour utiliser un espace municipal devant le presbytère pour l'installation d'une plaque en mémoire des soldats ayant participé à la guerre 1939-45.

Régie gestion matières résid.: Redistribution de la collecte sélective pour l'année 2014 (chèque de 171 \$ remboursé à la municipalité en 2016).

Transport, Mobilité durable: Avis de travaux de réparation des joints du pont Odile-Germain-Perron avec feux de circulation, du 20 au 26 septembre.

Min. Aff. Mun.: Récépissé du règlement 2016-296 Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

CRSBP: Rencontre d'automne le 22 octobre 2016 au CRSBP pour la coordonnatrice de la bibliothèque et la conseillère municipale responsable.

Transports Canada: Exigences en vertu du règlement sur les passages à niveau conformément à la Loi sur la sécurité ferroviaire.

Min. Transports: Subvention voirie locale montant de 52 720 \$ et réseau routier chemin d'hiver subvention de 34 677 \$.

Culture Mékinac: Invitation à l'activité *3 heures pour la culture dans Mékinac... La culture, il suffit de la cueillir* le 22 septembre prochain et activité Coup de cœur culturel.

Frédéric Lamothe Culture Mékinac: Invitation à organiser des activités pour les Journées de la Culture du 30 septembre au 2 octobre 2016.

René Desourdy: Demande pour une dérogation mineure (visant à autoriser la hauteur d'une clôture à 1, 2 m plutôt qu'à 1m dans la marge de recul avant d'une propriété).

Anne-Marie Charest: Demande pour le prêt gratuit de la salle municipale pour offrir des classes de yoga les lundis de 17h30 à 18h45.

Caisse pop. St-Adelphe: Résolution informant la municipalité qu'une somme de 40 000 \$ est réservée du Fonds d'aide aux Développements du milieu, laquelle sera utilisée selon la recommandation de la Municipalité : soit à la réalisation d'une toiture sur la patinoire ou à d'autres projets.

CLD Mékinac: Participation financière de 500 \$ pour la tenue des Journées de la Culture.

Ferme Repau & Fils: Offre de service pour le déneigement des bornes-fontaines.

Femmes de Mékinac: Invitation à participer au bulletin *Autour d'Elles* avec la parution d'un espace publicitaire.

Min. Sécurité publique: Rappel que le 2^e versement (somme de 42 357 \$) pour les services de la Sûreté du Québec est dû le 31 octobre 2016.

Chambre Commerce Mékinac: Calendrier des activités 2016-2017.

Syndicat travailleurs Postes Canada: Invitation à la municipalité et à la population à faire valoir leur point de vue à l'examen de Postes Canada sur le service postal.

2016-10-248 **Dépôt de la correspondance aux archives**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le dépôt aux archives de la correspondance présentée par le directeur général. **Adopté**

2016-10-249 **Paiement du 2^e versement de la somme payable par la municipalité pour les services de la Sûreté du Québec**

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe autorise le deuxième versement de 42 357 \$ dû le 31 octobre 2016, représentant le montant restant de la somme payable pour les services de la Sûreté du Québec, pour l'année 2016. **Adopté**

AVIS DE MOTION: Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Michel Denis qu'à une séance subséquente, il sera adopté un règlement amendant le règlement 2015-291 établissant un programme d'accès à la propriété (construction de plus de 20 ans), à l'article 4, « *Durée du programme* », qui sera prolongé d'un an pour se terminer le 31 décembre 2017.

2016-10-250 **Félicitations et remerciements Journée de la Culture 2016 tenue à Saint-Adelphe**

CONSIDÉRANT que le Comité des Fêtes du 125^e et du 100^e et son coordonnateur M. Jacques Thiffault, ainsi que la Société d'histoire ont préparé un programme intéressant d'activités culturelles dans notre municipalité, s'adressant à toute la famille, lors d'une Journée de la Culture 2016 tenue à Saint-Adelphe;

CONSIDÉRANT que notre municipalité a bénéficié avantageusement de l'engagement des bénévoles qui ont soutenu les initiatives prévues lors d'une journée culturelle;

CONSIDÉRANT la contribution des différents partenaires financiers, des hommes de chantier qui nous ont entretenu sur les camps de bûcheron, de monsieur Paul Gagnon qui a gracieusement permis que l'on puisse visiter l'immeuble de l'ancien magasin général, de la présence de Mme Linda Proulx à la messe dominicale;

CONSIDÉRANT le beau succès qu'a connu cet événement;

EN CONSÉQUENCE:

Il est résolu à l'unanimité

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe adresse de sincères félicitations et des remerciements chaleureux à la Société d'histoire locale, ainsi qu'au Comité des Fêtes du 125^e et du 100^e, à son coordonnateur M. Jacques Thiffault, aux hommes de chantier, à Mme Linda Proulx et à M. Paul Gagnon, pour leur précieuse collaboration à l'organisation d'une journée de la Culture à Saint-Adelphe.

De sincères remerciements s'adressent également aux organismes qui, avec la Municipalité, ont contribué financièrement à la tenue de cette journée : CLD Mékinac (Culture Mékinac), Fabrique locale, Comité des Fêtes 125^e – 100^e et Société historique locale.

Adopté

2016-10-251 Tirage de 4 bons d'achat dans le cadre de l'activité *Les Trous gourmands*

CONSIDÉRANT que le Club de golf St-Rémi invite les municipalités de Mékinac à participer à la première édition de l'événement « Les Trous gourmands », qui offre l'occasion d'exposer les différents programmes des municipalités, les services municipaux offerts dont ceux aux jeunes familles, de faire connaître les entreprises du milieu, les événements et festivals, les découvertes à faire sur chacun des territoires et ce, avec l'installation de tentes et de kiosques sur le parcours du terrain de golf;

CONSIDÉRANT que cet événement aura lieu le 8 octobre 2016 et qu'il s'agit d'une occasion de développement des affaires, de visibilité, d'échanges et de partenariat;

CONSIDÉRANT que la municipalité tient à faire connaître Saint-Adelphe avec la tenue d'un stand et dans un même temps souhaite remettre un billet donnant la chance de gagner un bon d'achat échangeable dans un commerce de chez nous,

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe procède au tirage de quatre bons d'achat d'une valeur de 25 \$ chacun, qui devront être échangés dans un commerce reconnu de notre municipalité.

Que ce tirage s'adresse aux personnes qui visiteront le kiosque tenu par notre municipalité à l'événement *Les Trous gourmands*, excluant les employés et les élus municipaux de Saint-Adelphe, ainsi que leurs conjoints et conjointes.

Qu'un seul coupon de participation sera remis par personne.

Que ce tirage sera effectué sur place, à la fermeture des activités du 8 octobre 2016.

Adopté

2016-10-252 Autorisation au Comité des Fêtes du 125^e-100^e à utiliser un espace devant le presbytère pour installer une plaque souvenir en hommage aux soldats de Saint-Adelphe ayant participé à la guerre 1939-1945 et achat de deux paniers souvenir

CONSIDÉRANT la demande présentée par la Société d'histoire et le Comité des Fêtes du 125^e - 100^e concernant une autorisation pour utiliser un espace dans le parc devant le presbytère, dans le but d'y installer une plaque souvenir en hommage aux soldats originaires de Saint-Adelphe qui ont participé à la guerre 1939-45, ou dont les parents ont vécu à Saint-Adelphe;

CONSIDÉRANT que cette plaque fera l'objet d'un dévoilement le 11 novembre 2016, Jour du Souvenir;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe autorise le président de la Société d'histoire et coordonnateur des Fêtes du 125^e de l'Incorporation municipale et du 100^e de l'Inauguration de l'église, M. Jacques Thiffault, à procéder à l'installation d'une plaque souvenir dans le parc devant le presbytère, dans le but de rendre hommage aux soldats originaires de Saint-Adelphe ayant participé à la guerre 1939-45, ou dont les parents ont vécu à Saint-Adelphe et ce, le 11 novembre prochain.

Que pour la cérémonie d'hommage, la Municipalité de Saint-Adelphe procède à l'achat de deux paniers souvenir.

Adopté

2016-10-253 Autorisation à la coordonnatrice et à la conseillère responsable de la bibliothèque pour assister à la rencontre d'automne du Réseau Biblio

CONSIDÉRANT que le Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie a adressé une invitation à la coordonnatrice de la bibliothèque et à la conseillère répondante de notre municipalité à participer à la rencontre d'automne qui aura lieu le 22 octobre 2016 à Trois-Rivières.

CONSIDÉRANT que cette rencontre permettra aux participant/e/s d'en connaître davantage sur le nouveau centre d'information, d'assister à une conférence donnée par monsieur Georges Brassard, de participer à des ateliers et de visiter un mini salon des exposants sur place;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe autorise l'inscription de la coordonnatrice de la bibliothèque, Mme Bernita Tétrault, accompagnée de Mme Line Lapointe conseillère municipale, pour assister à la rencontre d'automne 2016 du Réseau Biblio CQLM.

Que les frais d'inscription au montant de 25 \$ par personne et les frais de déplacement seront remboursés par la susdite municipalité.

A dopté

2016-10-254 Acception de la dérogation mineure demandée par M. René Désourdy ayant trait à la hauteur d'une clôture

CONSIDÉRANT qu'un règlement sur les dérogations mineures (règlement 99-194) a été adopté par la Municipalité de Saint-Adelphe en vertu des articles 145.1 et 145.8 de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme;

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure aux dispositions du règlement de zonage 2009-253 a été déposée par M. René Desourdy, laquelle dérogation affecte le susdit règlement, à l'article 11.4 paragraphe 4, (Clôtures dans les zones à prédominance agricole (A); « la hauteur maximale permise pour les clôtures dans la marge avant est de 1 mètre »;

CONSIDÉRANT que la dérogation vise à :

- autoriser l'érection d'une clôture à 1,2 m de haut dans la marge avant d'une propriété, alors que le règlement stipule qu'elle devrait être à 1 mètre, et ce, dans le but de garder des chiens sans qu'il n'y ait danger qu'ils sautent par-dessus la clôture;
- laquelle demande est présentée par M. René Desourdy pour le 771, rang St-Pie à St-Adelphe.

CONSIDÉRANT que toutes les exigences en terme de documents à fournir par le demandeur d'une dérogation mineure ont été remplies, et qu'un chèque au montant de 150 \$ a été émis;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif en urbanisme de Saint-Adelphe, ayant pour mission d'étudier et de soumettre des recommandations au conseil municipal sur

toutes questions concernant l'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction a formulé un avis écrit en ce qui a trait au présent dossier.

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal de Saint-Adelphe ont pris connaissance des recommandations faites par le Comité consultatif en urbanisme, ont étudié le dossier et enfin, qu'ils doivent statuer sur la demande de dérogation mineure;

CONSIDÉRANT qu'un AVIS PUBLIC a été donné en date du 19 septembre 2016 (au moins 15 jours avant la tenue de la séance ordinaire du 3 octobre 2016) et affiché aux endroits prévus par le conseil municipal;

CONSIDÉRANT que toutes les procédures pour une demande de dérogation mineure ont été faites selon les dispositions prévues au règlement 99-194 (portant sur les dérogations mineures);

CONSIDÉRANT que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre sur le sujet;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante comme si au long reproduit.

Que suite à l'étude du dossier de M. René Desourdy, la Municipalité de Saint-Adelphe accueille favorablement la demande de dérogation mineure présentée.

Que cette dérogation mineure consiste à :

Autoriser l'érection d'une clôture à une hauteur de 1,2 m dans la marge avant d'une propriété, alors que le règlement stipule qu'elle devrait être à 1 mètre soit une dérogation de 20 cm, et ce, dans le but de garder des chiens sans qu'il n'y ait danger qu'ils sautent par-dessus la clôture.

Que la Municipalité demande que la clôture soit érigée à une distance de 1,5 mètre de la limite avant de la propriété pour assurer une visibilité aux conducteurs de véhicules qui sortent de la cour et qui empruntent le rang St-Pie.

Que la présente résolution, permettant une dérogation mineure, ne constitue pas un permis ou un certificat; elle constitue une autorisation à déroger de certaines dispositions du règlement de zonage en vigueur dans la municipalité.

Que M. Desourdy devra respecter toutes autres exigences éventuelles inscrites au règlement de zonage et obtenir les permis nécessaires, auprès de l'inspecteur en bâtiment.

Que M. Desourdy ne pourra, en aucun temps ni d'aucune façon, tenir la Municipalité de Saint-Adelphe responsable de tout inconvénient ou de toute poursuite légale dans l'éventualité où ses chiens réussissent à sauter par-dessus la clôture malgré la hauteur autorisée à 1,2 mètre, ou qu'un accident de véhicule survient à l'entrée ou à la sortie de sa cour, ou sur la route du rang St-Pie, avec la distance de 1,5 mètre autorisée pour l'érection de sa clôture, à la limite avant de sa propriété.

Que M. Desourdy devra prendre les moyens qui s'imposent pour assurer une visibilité sécuritaire à tous conducteurs de véhicules à l'entrée ou à la sortie de sa cour.

Adopté

2016-10-255 Demande de prêt gratuit de la salle municipale pour offrir des classes de yoga

CONSIDÉRANT que madame Anne-Marie Charest a présenté une demande pour le prêt gratuit de la salle municipale dans le but d'offrir des classes de yoga à notre population;

CONSIDÉRANT l'opportunité offerte à nos citoyennes et à nos citoyens de suivre ces classes dans leur propre municipalité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe autorise le prêt gratuit de la salle municipale à madame Anne-Marie Charest pour des classes de yoga qui se tiendront les lundis du 19 septembre au 19 décembre, entre 17h30 et 18h45. **Adopté**

2016-10-256 Présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local Volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local pour la réalisation de travaux (Rte Bureau Rq St-Joseph)

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adelphe a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL).

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adelphe désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL. **Adopté**

2016-10-257 Présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme Réhabilitation du réseau routier local auprès de Transports, Mobilité durable et Électrification des transports Volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local (pour l'élaboration des plans et devis) (Rte Bureau Rq St-Joseph)

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adelphe a pris connaissance des modalités d'application du Volet - Accélération des investissements sur le réseau routier local (pour l'élaboration des plans et devis);

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adelphe désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2 (rang St-Joseph – route Bureau);

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Mékinac a obtenu un avis favorable du MTMDET;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL. **Adopté**

2016-10-258 Appui à la Commission scolaire de l'Énergie dans sa demande de subvention pour la construction d'un gymnase à l'école Primadel (Saint-Adelphe)

CONSIDÉRANT l'information transmise à la Municipalité de Saint-Adelphe par la Commission scolaire de l'Énergie, ayant pour but la construction d'un gymnase ajouté à l'école Primadel et ce, dans le cadre d'une demande d'aide financière déposée au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (M.E.E.S.);

CONSIDÉRANT que les Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information ont procédé en mars dernier, à l'inventaire complet des salles et gymnases utilisés dans l'ensemble des écoles afin de prioriser celles

répondant aux critères d'admissibilité pour la construction d'un nouveau gymnase;

CONSIDÉRANT que ce projet fait suite à une nouvelle mesure (50514) aux règles budgétaires d'investissements, introduite par le M.E.E.S., laquelle vise à permettre la construction d'un gymnase dans les écoles;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe appuie la Commission scolaire de l'Énergie dans sa demande d'ajout d'un gymnase pour l'école Primadel et ce, auprès du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2017-2027 du secteur de l'éducation.

Adopté

REJETÉ *Parution de deux publicités dans le journal Autour d'Elles de Femmes de Mékinac*

2016-10-259 Félicitations à Madame Raphaëlle Côté-Germain pour le prix remporté dans le cadre du concours (*Coup de cœur culturel*) tenu lors du Forum organisé par Culture Mékinac

CONSIDÉRANT que Culture Mékinac a tenu un forum culturel intitulé « *La Culture, il suffit de la cueillir!* » le 22 septembre 2016, ainsi qu'un concours *Coup de cœur culturel*;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe avait présenté plusieurs candidat/e/s, dans différentes catégories, pour figurer parmi les nommé/es finalistes à ce concours;

CONSIDÉRANT que Madame Raphaëlle Côté Germain a remporté un prix pour son implication dans la catégorie *Relève* (avec la fondation de son école de danse *Indépendanse*);

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité de St-Adelphe adresse de chaleureuses félicitations à Madame Raphaëlle Côté-Germain pour le prix remporté dans le cadre du concours (*Coup de cœur culturel*) tenu lors du Forum organisé par Culture Mékinac. **Adopté**

2016-10-260 Présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet RIRL auprès des Transports, Mobilité durable et Électrification des transports Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) (Section route 352)

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adelphe a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adelphe désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2 (section Route 352);

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Mékinac a obtenu un avis favorable du MTMDET;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL. **Adopté**

2016-10-261 **Présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme Réhabilitation du réseau routier local auprès de Transports, Mobilité durable et Électrification des transports (Élaboration des plans et devis) (Projet Section Route 352)**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adelphe a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adelphe désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2 (Projet section de route 352);

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Mékinac a obtenu un avis favorable du MTMDET;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL. **Adopté**

2016-10-262 **Prêt gratuit de la salle municipale pour une activité scolaire concernant une formation donnée aux enfants sur les comportements canins**

CONSIDÉRANT la demande présentée par Mesdames Anne-Marie Denis et Annie Gagnon pour le prêt gratuit de la salle municipale, dans le but de tenir une activité avec les enfants de l'école Primadel, ayant trait aux règles de sécurité à adopter face aux chiens et leur fournir une éducation de base avec des chiots;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe autorise le prêt gratuit de la salle municipale à Mesdames Anne-Marie Denis et Annie Gagnon, à une date qui reste à déterminer, et dont le but est de fournir une éducation aux écoliers sur le comportement canin. **Adopté**

2016-10-263 **Déneigement des bornes-fontaines et des chemins d'accès au réservoir, au puits d'eau potable et au site d'assainissement pour l'hiver 2016-2017**

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accorde le contrat de déneigement des bornes-fontaines et des chemins d'accès au réservoir, au puits d'eau potable et au site d'assainissement pour l'hiver 2016-2017 à Ferme Repau & Fils au coût de 85 \$ l'heure plus taxes et ce, sur appel d'un représentant municipal.

Adopté

2016-10-264 **Levée de l'assemblée à 20 h 45**

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon que la séance soit levée.

Paul Labranche, Maire

Daniel Bacon, Directeur général
